

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>



Séance du Conseil Municipal du vendredi 17 juin 2016 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal: M. RENGGLI Gérard, Mme STAECHELIN Nathalie, Mme CUENIN Nathalie, M. SIMON Jean-Paul, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme MONA Régine, Mme IFFENECKER Caroline, M. MONA Patrick, M. HOENNER Joseph, M. RICHARD Olivier
Excusé: ----- Absent: -----

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 6 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération pour le projet d'étude d'un pôle scolaire unique

Dans le cadre du projet d'étude d'un pôle scolaire unique pour les communes de Bettlach, Biederthal, Fislis, Linsdorf, Lutter, Oltingue, Raedersdorf et Wolschwiller qui est prévu sur le ban communal d'Oltingue et dont le siège sera fixé à la mairie de celle-ci, les statuts du syndicat scolaire «BIRSIG A L'ILL » ont été modifiés en prenant la nouvelle dénomination « Syndicat intercommunal Préscolaire et Scolaire Birsig à l'ill »

Après lecture des statuts modifiés faite par M. le maire Clément Libis, le conseil municipal décide à l'unanimité par 11 voix d'adhérer à ce nouveau syndicat pour l'unique compétence « construction d'un pôle scolaire unique et ses annexes » sur le ban de la commune d'Oltingue et approuve les statuts du S.I.P.S.B.I.

3. Présentation du projet chiffré de la rue de l'église

M. le maire Clément Libis, présente le projet chiffré ainsi que le nouveau plan d'aménagement de la rue de l'Eglise du cabinet Ostermann à Riedisheim qui s'élève à 296'595,20 € TTC. La part de la subvention du département sera de l'ordre de 48 445 €.

D'une part, le conseil municipal autorise le lancement de l'appel d'offre par le cabinet Ostermann et d'autre part, une commission sera créée pour étudier les appels d'offre.

Plusieurs organismes bancaires seront contactés prochainement pour le plan de financement

4. Normes handicapés

Un diagnostic a été effectué en 2012 pour la commune de Fislis concernant les normes pour les handicapés. Le Bureau Accessibilité & Qualité de la Construction de la DDT du Haut-Rhin demande aux communes l'élaboration d'un « agenda d'accessibilité programmée » sous peine de sanction dans le cas de non- respect des délais.

Cet Ad'Ap aurait dû être déposé pour le 27/09/2015. Le CM conteste l'utilité de financer une nouvelle étude, en argumentant que les finances ne permettent pas d'assurer les travaux qui s'en suivraient.

5. Divers

Compte rendu de l'arpentage piéton (rue de Bouxwiller)

Le CM approuve par 11 voix la présentation du tracé du chemin piéton reliant la rue de Bouxwiller à l'impasse des Prés, élaboré par le bureau d'étude Ostermann.

Compte rendu de la commission voirie :

Suite à la question abordée en CM sur la limitation de vitesse proposée au Willerhof, M. le maire, Clément Libis avait obtenu un rendez-vous avec les responsables de l'Unité routière d'Altkirch, Mme Klakosz et M. Peter, mardi 7 juin à 9h30 au carrefour du Willerhof.

Etaient présents, Clément Libis, Nathalie Cuenin, Jean-Paul Simon et Olivier Richard. Après discussion, il en est sorti qu'une étude sera effectuée par un spécialiste de sécurité de Colmar.

Après le cas du Willerhof, ont été évoquées la rue des Seigneurs et la rue de Bouxwiller, dont les riverains se plaignent de la vitesse excessive des véhicules entrant en agglomération. Pour des raisons financières, aucun aménagement de grande envergure ne sera réalisé dans l'immédiat mais de petites améliorations pourront être apportées dans la rue des Seigneurs par une meilleure signalétique et dans la rue de Bouxwiller en déplaçant le panneau d'entrée d'agglomération afin de pouvoir réaliser des bandes rugueuses.

Déchets verts : hameau de Losse :

Un courrier sera envoyé prochainement aux habitants du hameau de Losse afin de remédier aux problèmes des déchets verts qui sont déposés sur le terrain communal en face de la route et sur un chemin rural.

Permis de construire

M. le maire, Clément Libis présente un nouveau projet de construction dans la rue des Seigneurs dont la demande de permis a été déposée en mairie ainsi qu'une demande de permis pour une transformation rue de Bouxwiller.

Jobs d'été :

Le CM décide de ne pas proposer de jobs d'été pour cette année pour une raison de budget et un manque de disponibilité pour encadrer des jeunes.

Bois d'affouage

Les personnes ayant commandé du bois d'affouage et des lots de BIL sont invitées par courrier à se rendre à la mairie lundi 27 juin à 19h00.

Le prochain CM est fixé au vendredi 15 juillet 2016 à 20h00

Vendredi 16 septembre aura lieu une soirée photo de la journée citoyenne à la salle des fêtes. Une invitation suivra.

La séance est close à minuit.